

REGLEMENTATION / REGLES SPECIFIQUES

- 1/ Le Triathlon Apt organise un triathlon moyenne distance M (1,5/38/10,5) en individuel et en relais et un triathlon individuel XS (400/10/2,5), dans le respect du cahier des charges de la F.F.TRI.
- 2/ Pour le triathlon en relais, l'équipe est composée de 3 athlètes (1 nageur, 1 cycliste, 1 coureur) ou 2 athlètes. Chaque équipe dispose d'un dossard identique.
- 3/ Tous les participants sont tenus de connaître, appliquer et respecter le règlement général de la F.F.TRI et le code de la route.
- 4/ Epreuve ouverte à toutes personnes de 18ans et plus pour le M (14ans et plus pour le XS), licenciés F.F.TRI et licenciés de fédérations étrangères reconnu par l'ITU, licence journée.
- 5/ Epreuve limitée à 400 participants (épreuve individuelle), 20 équipes (épreuve équipe de 2 ou 3 en relais) pour le L et 200 pour le XS.
- 6/ Pas d'inscription sur place sauf pour le XS.
- 7/ Tous les dossiers incomplets le jour de l'épreuve seront refusés.

INSCRIPTIONS : DROITS ET PROCEDURES :

- Epreuve individuelle M : licenciés : 40€. Non licenciés : 40€ d'engagement + 30€ de Pass Journée + certificat médical attestant les aptitudes à la pratique du triathlon en compétition.
- Epreuve Relais L équipe 2 ou 3 : licenciés : 20€ par athlète. Non licenciés : 20€ d'engagement + 5€ de Pass Journée par athlète + certificat médical attestant les aptitudes à la pratique du triathlon en compétition. Pour l'équipe de 2 athlètes, celui qui cumule 2 épreuves règles 2x20€ (licenciés), 2x20€ + 5€ (non licencié)
- Epreuve individuelle XS : licenciés : 25€. Non licenciés : 25€ d'engagement + 2€ de Pass Journée + certificat médical attestant les aptitudes à la pratique du triathlon en compétition et d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Inscriptions uniquement par Internet via le site www.triathlonapt.fr à partir du 1^{er} février au 19 mai 2017, à l'exception du XS où l'inscription sur place est possible.
- Une justification d'identité est nécessaire pour récupérer les dossards. Plusieurs dossards peuvent récupérer par un concurrent, en justifiant de toutes les identités.
- Inscriptions validées avec les coordonnées complètes du participant ou des équipes.
- Epreuve limitée à 400 participants épreuve individuelle M, (200 épreuve individuelle XS), 20 équipes (épreuve équipe de 2 ou 3 en relais).
- L'inscription implique la cession au droit à l'image pour toutes les photos et vidéos de la courses.
- Tout dossier incomplet le jour de l'épreuve sera refusé.

ASSURANCE ET RESPONSABILITE CIVILE

- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance de responsabilité civile.
- Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
- Chaque concurrent participe à la compétition sous sa propre responsabilité.
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol.

ANNULATION :

- En cas d'annulation de la partie aquatique, l'épreuve sera transformée en duathlon avec une 1^o boucle à pied de 5 Kms (1,3 Kms XS).
- En cas d'annulation de force majeure indépendante des organisateurs, aucun remboursement ne sera effectué.
- En cas de forfait médical, remboursement de 35€ sur présentation du certificat médical avant la date de l'épreuve (cachet de la poste faisant foi) 20€ pour le XS. Aucun remboursement après l'épreuve.

PRIX et RECOMPENSES:

- Vainqueurs (H et F) au scratch M et XS:
- Trophée pour les podiums M et XS au scratch
- Trophée : moins de 18 ans (XS), Séniors H et F (M), Vétérans H et F (M)
- Trophée pour le podium du relais par équipe.
- Trophée pour le meilleur club
- Nombreux lots par tirage au sort

PENALITES et SANCTIONS:

- Sanctions spécifiées par le corps arbitral. En cas de carton noir, il y aura une prison de à la fin de la partie vélo (M) Elle sera située à l'entrée du parc vélo. Une boucle de pénalité de 100 à 300 m en course à pied (XS).
- Pas de départ en course à pied après 12h (M)

PROGRAMME DU WEK-END

SAMEDI 20 MAI 2017

16h00 - 18h00 : retraits dossards (M et XS) plan d'eau de la Riaille (école de voile).

DIMANCHE 21 MAI 2017 :

7h00 – 8h30 : retraits dossards (M) plan d'eau de la Riaille (école de voile).

8h00 : ouverture du parc à vélo (M) **8h45** : fermeture du parc à vélo (M).

8h45 : briefing de course (M). **9h** : départ du triathlon M.

12h00 : Remise des récompenses M

12h – 13h30 : retrait des dossards (XS)

13h00 : ouverture du parc à vélo (XS) **13h45** : fermeture du parc vélo (XS).

13h45 : briefing de course (XS)

14h00 : départ du (XS).

15h30 : remise des récompenses (XS)

IMPORTANT : Récupération des vélos dans le parc après l'arrivée du dernier concurrent vélo (M et XS).

Tous les vélos doivent sortir du parc avant 13h.

DISTANCE ET PARCOURS M

Parcours Natation (1500m – 2 boucles de 750m) :

Plan d'eau de la Riaille, 2 boucles de 750 m avec une sortie de l'eau (10 m) entre les 2 boucles, le port de la combinaison par décision de l'arbitre principal le jour de l'épreuve.

Parcours Vélo (38km) :

Une seule boucle, difficulté principale la montée de Lioux

Parcours Course à Pieds (10km – dénivelé positif 76m – 95% de route) :

Un tour du plan d'eau (chemin), puis un Aller-retour sur piste cyclable.

DISTANCE ET PARCOURS XS

Parcours Natation (400m) :

Plan d'eau de la Riaille, le port de la combinaison par décision de l'arbitre principal le jour de l'épreuve.

Parcours Vélo (11,380km – dénivelé positif 133m) :

Une seule boucle.

Parcours Course à Pieds (2,712km – dénivelé positif 13m) :

Deux tour du plan d'eau (chemin).